

COMPTE RENDU

Rencontre du mercredi 10 septembre 2008, de 13 h 30 à 16 h 00

Tenue à la CRÉ Montérégie Est, à McMasterville

Participants :

Organisme	Nom	
Collège territorial		
1 - MRC La Vallée-du-Richelieu	François	Senécal
2 - MRC Le Bas-Richelieu	Mario	Dion
3 - MRC Le Haut-Richelieu	Caroline	Roberge
4 - MRC Les Maskoutains	François	Lestage
5 - MRC Rouville	Francis	Provencher
Collège des propriétaires		
6 - SPB Estrie	Noël	Morin
7 - SPFSOQ	Armand	Plourde
8 - UPA Saint-Hyacinthe	France	Beaudry
Collège sectoriel		
9 - Centre de la Nature du Mont-St-Hilaire	Marc-André	Guertin
10 - Nature-Action	Stéphane	Tanguay
11 - Agence forestière de la Montérégie	Laurent	Denis
12 - Groupement forestier du Haut-Yamaska	Hugues	Méthot
13- Corporation de Bassin versant Baie Missisquoi	Chantal	d'Auteuil
Personnes ressources		
14 - MRNF	Alain	Michaud
15 - MRNF	Jean-Philippe	Détolle
16 - MRNF	Paul-Émile	Lafleur
17 - MAPAQ	Yvon	Pesant
18 - MAPAQ	Évelyne	Voulligny
19 - MAMR	Sylvie	Barriault
20 - MDDEP	Isabelle	Piché
Autres participants		
21 - Mandataire lié au fonctionnement de la CRRNT	Luc	Dumouchel
22 - Répondante à la CRÉ pour la CRRNT	Nathalie	Ward
23 - Coordinatrice de la CRRNT et secrétaire d'assemblée	Martine	Ruel
24 - Responsable du PRDIRT	Amélie	Fréchette

OUVERTURE DE LA RÉUNION : 13 h 30

1. Mot de bienvenue

Discussion :

En raison de l'absence de M. Sarrazin (président) et de Mme Saint-Pierre Beaulac (vice-présidente), Mme Ruel, coordonnatrice de la Commission, demande aux commissaires de nommer un président pour la rencontre.

Sur proposition de Mme Chantal D'Auteuil

Les commissaires nomment M. Francis Provencher pour agir en tant que président d'assemblée, en remplacement de M. Sarrazin et de Mme Saint-Pierre Beaulac.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Document remis :

Ordre du jour (en remplacement de l'ordre du jour transmis avec la convocation)

Discussion :

Mme Ruel propose d'ajouter le point 4.4 à l'ordre du jour, concernant une demande d'ajout à la liste des organismes admissibles à siéger à la Commission.

Elle propose également deux changements :

- Au point 5.2.1.2 (Synthèse des problématiques et orientations), ce point nécessitera une décision.
- Au point 6.2.1 (Modalités d'attribution de projets), ce point nécessitera une décision également, afin d'approuver les priorités de financement de l'appel de projet 2009-2010.

Consensus :

- ***Adoption de l'ordre du jour tel que modifié, en gardant le point « Questions diverses et varia » ouvert.***

3. Dépôt et validation du compte-rendu de la rencontre du 22 mai 2008

Document remis :

Compte rendu du 22 mai 2008.

Discussion :

Le compte rendu ayant été transmis avec l'avis de convocation, une dispense de lecture est convenue.

Consensus :

- ***Le compte rendu du 22 mai 2008 est validé par les commissaires présents.***

3.1. Suivi du compte rendu

Discussion :

Mme Ruel donne des informations complémentaires face points de suivi du compte-rendu. Les points suivants ont été présentés et discutés :

- Reporter la date du Forum des partenaires au printemps prochain, afin d'y présenter les sections du portrait du PRDIRT (intégration verticale terminée pour Forêt, Faune, Territoire et Eau, et amorce d'intégration horizontale).
- La lettre destinée à la CRÉ pour indiquer l'intention d'ajouter le sujet EAU au Plan régional de développement (PRDIRT) a été transmise. Toutefois, les démarches officielles vers le MRNF et le MDDEP se feront en amont, lors du Forum des commissions, prévu à la fin octobre 2008 à Québec.

4. Fonctionnement

4.1. Site web et bulletin d'information

Discussion :

Mme Ruel explique que le bulletin d'information FORUM sera acheminé périodiquement aux membres du Forum des partenaires et qu'un format semblable pourra être utilisé pour transmettre diverses informations aux commissaires.

Le site web de la Commission est actuellement en construction. Il s'agit d'un site autonome et convivial, où il sera simple d'effectuer des mises à jour.

4.2. Résumé de la rencontre d'information du MRNF (25 et 26 août 2008)

Discussion :

Le résumé ayant été transmis, Mme Ruel ajoute que cette rencontre concernait particulièrement les CRRNT qui oeuvrent en territoire public. Cette constatation démontre la pertinence d'organiser une rencontre avec les dirigeants du MRNF, pour les CRRNT qui œuvrent principalement en territoire privé. À cette fin, une rencontre est prévue en octobre afin de :

- décoder les attentes du Ministre face aux Commissions et au Plan régional de développement (PRDIRT),
- clarifier la portée du Plan régional de développement (PRDIRT) et son interaction avec les documents de planification existants,
- ainsi que la portée du projet de régionalisation.

4.3. Rencontre « CRRNT en territoire privé »

Discussion :

Sujet traité au point précédent.

4.4. Liste des organismes admissibles à siéger à la CRRNT

Discussion :

Mme Ruel explique que deux demandes ont été reçues pour ajouter des organismes reconnus par la CRÉ et admissibles à siéger à la Commission. Le CLD au Cœur de la Montérégie demande d'ajouter la Fondation pour la conservation du mont Yamaska. Cet organisme serait admissible à l'un des deux postes liés au sous-collège Environnement.

Une seconde demande a été déposée par le Regroupement QuébecOiseaux afin d'ajouter le Club des ornithologues de Brome-Missisquoi, le Club d'observateurs d'oiseaux de la Haute-Yamaska, le Club d'ornithologie du Haut-Richelieu et le Club d'ornithologie de Sorel-Tracy. Ces organismes seraient admissibles à combler le poste du sous-collège Faune sans prélèvement.

Consensus :

Consensus CRRNT 2008-09-4.4.

Sur proposition de M. Marc-André Guertin

- ***La proposition suivante est retenue :***

Considérant le mandat et la portée régionale des organismes qui ont déposé une demande,

Considérant que cette modification n'a pas d'impact sur la structure de la Commission,

Considérant que cette modification consiste bonifier la liste des organismes éligibles à siéger à la Commission,

Il est convenu de déposer à la CRÉ une demande de reconnaissance et d'ajout de ces organismes à la liste des organismes susceptibles de siéger à la CRRNT Montérégie Est :

- ***La Fondation pour la conservation du mont Yamaska,***
- ***Le Club des ornithologues de Brome-Missisquoi,***
- ***Le Club d'observateurs d'oiseaux de la Haute-Yamaska,***
- ***Le Club d'ornithologie du Haut-Richelieu, et***
- ***Le Club d'ornithologie de Sorel-Tracy.***

5. PRDIRT

5.1. Suivi et recommandations du Comité de coordination

5.1.1 Sujets retenus

Document remis :

Document 5.1. : Consensus de la réunion 1 du Comité de coordination du PRDIRT

Discussion :

Mme Fréchette résume les consensus obtenus lors de la première réunion du Comité de coordination du PRDIRT. Mme Ruel explique que l'ajout du sujet Eau nécessitera des ententes avec la CRÉ ou le Ministère du Développement durable de l'environnement et des parcs (MDDEP) car ce sujet ne relève pas du MRNF. M. Détolle informe la Commission que cette question sera traitée lors du prochain Forum des CRRNT.

Consensus :

Consensus CRRNT 2008-09-5.1.1.

Sur proposition de M. François Senécal

• La proposition suivante est retenue :

Considérant la volonté de la Commission de traiter des trois sujets obligatoires, soient la Forêt, la Faune et le Territoire,

Considérant la volonté de la Commission d'intégrer le sujet Eau à la démarche du Plan régional de développement (PRDIRT),

Considérant la volonté de la Commission d'aborder indirectement les autres sujets ciblés dans la proposition concertée de PRDIRT (sol, agriculture, paysages et éléments d'intérêt écologique),

Il est convenu que la Commission retienne les 4 sujets suivants pour la réalisation de son premier Plan régional de développement (PRDIRT), soit :

- **La forêt,**
- **La faune,**
- **Le territoire, et**
- **L'eau.**

5.1.2 Cas particulier du sujet Eau

Document remis :

Document 5.1. : Consensus de la réunion 1 du Comité de coordination du PRDIRT

Discussion :

Sujet traité au point précédent.

5.1.3 Documents de planification retenus

Document remis :

Document 5.1. : Consensus de la réunion 1 du Comité de coordination du PRDIRT

Discussion :

Mme Fréchette présente la liste des documents retenus par le Comité de coordination lors de la rencontre du 12 juin 2008 et mentionne, à la suite de la rencontre tenue en matinée, l'ajout à la liste de la *Vision stratégique* de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

Consensus :

Consensus CRRNT 2008-09-5.1.3.

Sur proposition de M. François Lestage

• La proposition suivante est retenue :

Considérant que le cadre de référence du Ministère des ressources naturelles et de la faune (MRNF) demande d'intégrer obligatoirement les sujets Forêt, Faune et Territoire.

Considérant que le Plan régional de développement (PRDIRT) sera éventuellement mis à jour et que les sujets traités pourront évoluer dans le temps ou selon les priorités ciblées régionalement,

Il est convenu que la Commission retienne les documents de planification suivants à titre de documents de base à intégrer dans le premier Plan régional de développement (PRDIRT):

1. MRC d'Acton (2000) Schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Acton. Version adoptée le 13 septembre 2000 et modifiée en 2005 et 2006;
2. MRC Brome-Missisquoi (2008) Schéma d'aménagement révisé, deuxième remplacement. Version adoptée le 20 mai 2008 (règlement 05-0508);
3. MRC La Haute-Yamaska (2004) Schéma d'aménagement révisé de remplacement;
4. MRC Lajemmerais (2006) Schéma d'aménagement révisé, deuxième remplacement;
5. MRC La Vallée-du-Richelieu (2007) Schéma d'aménagement révisé;
6. MRC Le Bas-Richelieu (2008) Schéma d'aménagement, MRC du Bas-Richelieu - Texte refondu. Adopté le 13 mai 1987 et entré en vigueur le 13 octobre 1988;
7. MRC Le Haut-Richelieu (2007) Schéma d'aménagement et de développement révisé (règlement 371) et amendements;
8. MRC Les Maskoutains (version à préciser) Schéma d'aménagement et de développement;
9. MRC Rouville (2007) Schéma d'aménagement révisé - refonte administrative août 2007;
10. Agence forestière de la Montérégie (2001) Plan de protection et de mise en valeur des forêts privées de la Montérégie (PPMV);
11. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (2002) Plan de développement régional associé aux ressources fauniques de la Montérégie;
12. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (2006) Stratégie énergétique du Québec 2006-2015;
13. CRÉ Montérégie Est (2005) – Plan quinquennal de développement durable 2006-2011.

14. Corporation de bassin versant de la Baie Missisquoi (en préparation) Plan directeur de l'eau;
15. Conseil de gestion du bassin versant de la Yamaska (en préparation) Plan directeur de l'eau;
16. Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu (en préparation) Plan directeur de l'eau;
17. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (2004) Stratégie québécoise sur la diversité biologique 2004-2007.
18. Communauté métropolitaine de Montréal (2003) Vision 2025 - Cap sur le monde : bâtir une communauté compétitive, attractive, solidaire et responsable.

Il est convenu que cette liste devra être mise à jour lorsque des versions plus récentes des documents retenus deviendront disponibles.

Il est convenu que cette liste pourra être modifiée au besoin, par l'ajout ou le retrait de documents, sous réserve de l'approbation de la Commission.

Il est convenu que les versions les plus récentes des Schémas d'aménagement et de développement (SAD) seront intégrées dans le Plan régional de développement (PRDIRT) et que, s'il y a lieu, les nuances nécessaires seront apportées en tenant compte des avis gouvernementaux.

Il est convenu que pour chacun des documents de base retenus, le choix du document et de la version à intégrer devra être confirmé de façon formelle par l'organisme qui en est responsable.

5.1.4 Portée du PRDIRT

Document remis :

Portée du PRDIRT – Montérégie Est (concept)

Discussion :

Mme Fréchette présente le schéma expliquant les relations entre la Commission, les documents de planification, le PRDIRT, la CRÉ et le MRNF. Elle explique que le cadre de référence nous demande de définir, dans le PRDIRT, ses liens avec les documents de planification existants. Elle souligne l'importance de définir une vision partagée de l'influence que pourrait avoir le PRDIRT sur les autres documents (Prise en compte? Respect? Conformité?), puisque cela n'est pas encore défini au niveau du Ministère. Quelques modifications mineures sont suggérées.

Orientation

Le schéma illustrant la portée du PRDIRT pourra évoluer au fur et à mesure que cette question se précisera. Pour la première génération du PRDIRT, il ressort que la *prise en compte* ou *l'harmonisation* correspond au degré d'influence qui semble approprié et bien reçu par les commissaires, dans le cadre d'un processus basé sur la concertation et la consultation.

La portée légale éventuelle du PRDIRT est un élément de discussion au MRNF. Toutefois, cette avenue n'est pas prévue à court ou moyen terme.

5.2. Suivi des échéanciers

5.2.1. Portrait du volet Forêt

5.2.1.1. Échéancier

Document remis :

Échéancier de réalisation du PRDIRT, version du 27 août 2008

Discussion :

Mme Fréchette mentionne que le portrait du volet Forêt, ainsi que la synthèse des problématiques et orientations ont pris un peu plus de temps que prévu. Toutefois, la démarche étant rodée, ceci facilitera le cheminement des autres sujets.

5.2.1.2. Synthèse des problématiques et orientations

Documents remis :

Document 3.1.A. Problématiques relatives à la forêt

Document 3.1.B. Orientations générales relatives à la forêt

Discussion :

Au niveau des problématiques, les commissaires sont invités à prendre connaissance du document 3.1.A. et à transmettre leurs commentaires à Mme Fréchette. À ce sujet, le Comité de coordination recommande à la Commission d'approuver les problématiques identifiées, tout en y apportant les modifications mineures ciblées.

Mme Fréchette présente également les 9 orientations générales ressortant de la synthèse des documents de base.

5.2.1.3. Orientations stratégiques

Discussion :

Au niveau des orientations stratégiques, Mme Fréchette mentionne que le Comité de coordination recommande de changer l'ordre (O2 en dernier et O9 en premier) et de reformuler O5 de façon à ce que la possibilité de reboiser soit plus explicite et que la fonction économique fasse référence à plus d'une ressource.

Orientation :

Les commissaires présents appuient les informations présentées. Il est convenu que le contenu n'est pas immuable, qu'il pourra être revu et bonifié, au besoin.

5.2.2. Portrait du volet Faune et Territoire

Discussion :

Mme Fréchette mentionne que la table des matières pour le volet Faune est à l'étape d'ébauche pour l'instant. Le sujet sera traité d'une façon similaire au sujet Forêt. La rédaction des portraits de la Faune et du Territoire débutera sous peu.

6. Autres mandats

6.1. Fonds de développement régional (FDR)

6.2.1. Modalités d'attribution de projets

Documents remis :

Cadre normatif et Modalités d'attribution du FDRRNT

Discussion :

Mme Ruel dépose deux documents aux commissaires : Le *Cadre normatif* et les *Modalités d'attribution du Fonds de développement régional associé aux ressources naturelles et au territoire de la Montérégie Est*. Le premier explique les grandes lignes du programme et le second présente les éléments variables pour chaque appel de projet.

L'élément principal à valider concerne les priorités de financement pour le premier appel de projet (2009-2010). Toutefois, il est impossible de se baser sur le Plan régional de développement (PRDIRT) pour fixer les priorités, car la livraison de celui-ci n'est prévue qu'à la fin de 2010. Les commissaires soulèvent la difficulté de prioriser une problématique plutôt qu'une autre et souhaitent s'appuyer sur une analyse, même sommaire.

Orientation :

Il est proposé de procéder à une synthèse sommaire des problématiques et orientations pour chacun des 4 sujets retenus (forêt, faune, territoire et eau) pour le Plan régional de développement (PRDIRT). Cette démarche permettra de cibler adéquatement les problématiques présentes en Montérégie Est. L'adoption des priorités de financement du FDRRNT est donc reportée à la prochaine rencontre de la Commission, prévue au mois de novembre 2008.

7. Questions diverses et varia

Plan d'intervention sur les écosystèmes forestiers exceptionnels

Discussion :

Mme Ruel mentionne que le Plan d'intervention sur les écosystèmes forestiers exceptionnels chemine rapidement et qu'une consultation aura lieu à ce sujet dans les mois qui viennent. M. Dumouchel explique que la Commission est pressentie comme un partenaire potentiel au niveau de la mise en œuvre de ce plan. Nous aurons plus d'information à la prochaine rencontre.

7.1. Plan de rétablissement du Chevalier cuivré

Discussion :

Mme Ward mentionne qu'elle n'a pas d'information nouvelle à ce sujet. Les représentants du Fonds pourront être invités à venir présenter leur projet.

8. Date et lieu de la prochaine rencontre

Consensus :

- *Il est prévu de se rencontrer le 13 novembre 2008 aux bureaux de la CRÉ, situés au 255 boul. Laurier, à McMasterville. En raison des nombreux points de transfert d'information possibles, il est prévu de réserver la journée entière, soit de 9 h à 16 h.*

9. Levée de la réunion à 15 h 25